



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

DÉCLARATION D'AUTORISATION DE TRAVAUX DANS UN CIMETIÈRE

À envoyer dûment complété par courriel à : cimetiere@mairie-saint-maur.com

Je soussigné(e) nom /prénoms
demeurant à

agissant en qualité de : / concessionnaire* / ou ayant droit du concessionnaire décédé* / de la concession numéro :
division n° plan/case n° située au cimetière de / Condé* / La Pie* / Rabelais1* / Rabelais 2* /
déclare mandater M. / Mme / la société

demeurant à

Tél.: Courriel :

à faire exécuter à compter du pour une durée de les travaux suivants :

Entretien* / Nettoyage* / Gravure* / Pose de monument* / Autres* = détail des travaux

Je m'engage

- à garantir à la Ville de Saint-Maur-des-Fossés contre toute réclamation qui pourrait survenir à l'occasion de la présente déclaration, dont j'assume la pleine et entière responsabilité.
- à respecter notamment la partie V du règlement des cimetières, règlement disponible sur le site de la Ville ou sur simple demande.
- à refaire une demande si au-delà d'un an à la date d'exécution visée ci-dessus les travaux n'ont pas été réalisés.

Fait à Saint-Maur-des-Fossés, le

Signature du demandeur :

Signature de l'entreprise :

Vu et autorisation délivrée par l'administration DÉCISION = Favorable* Défavorable*

Visa de l'agent en charge des cimetières :

Document visé à présenter par l'entrepreneur lors du premier jour des travaux au gardien pour l'accès et l'établissement de l'état des lieux

EXÉCUTION constatée des travaux par le gardien présent le muni de l'état des lieux

Signature du gardien :

Observations :

* Rayer les mentions inutiles

Délai de traitement 15 jours